VILLETTE-DE-VIENNE

JUIN 2022

Si Villette m'était conté...

Il a traversé tellement d'années qu'il pourrait nous raconter l'histoire de notre village, la vie mouvementée de ses seigneurs honorables ou brigands !

En 316, l'Empereur Constantin (288/337) fit ériger un superbe palais romain pour y loger toute sa cour : cette place forte appelée « Hélénium » fut dédiée à sa mère Hélène ! A cette époque, les vignes d'Illins donnaient un vin réputé jusqu'à Rome, l'Hellincum ! Puis cette construction périclita et fut laissée à l'abandon pendant des années.

Au IIème siècle, un château fort fut bâti avec deux énormes tours. Les seigneurs d'Illins étaient alors considérés comme une puissante famille du Viennois. Ils s'alliaient parfois au Dauphin ou au comte de Savoie.

1330 : Humbert d'Illins, premier président, siégeait aux assemblées et représentait Illins.

14ème siècle : Démêlés entre l'église et les seigneurs d'Illins : une lutte permanente appelée « guerres d'Illins ». Certains seigneurs pillaient, rançonnaient et étaient renommés pour être des hommes cruels et avides (Histoires de vassalités, de propriétés, de revenus, etc.). Les paysans « serfs » en subissaient les conséquences.

1339 : Guillaume d'Illins, seigneur d'Illins et des Côtes D'Arey déclencha des hostilités sur Vienne, il saccagea les terres et s'en prit aux habitants : ses deux châteaux étaient appelés « tavernes de brigands et voleurs ». Villette a encore un quartier appelé « Les brigands » qui mène sur la colline.

1355 : Il fut obligé de céder Illins au Dauphin devant l'autorité du pape et de la noblesse.

1395 : Trois chanoines eurent la garde de cette place forte.

15éme siècle : Illins devint la possession de la famille de Grolée ; mais Humbert de Grolée fut fait prisonnier avec François Ier en 1524 en Italie.

1554 : Les familles Rabot, Montlor, Bérard (noblesse de robe) se succédèrent.

1633 : La noblesse de robe s'éteint peu à peu et un arrêt du conseil d'état ordonne la destruction du château : on rasa la bâtisse et les fortifications mais on laissa les terres et les habitations. Les seigneurs furent intégrés au royaume de France.

1789 : Révolte contre l'église et les seigneurs, les restes du château sont détruits et brûlés.

On retrouve en 1710 le titre de seigneur d'Illins dans la famille d'Aiguebelle. Les ruines seront alors laissées à l'abandon servant de refuge et de grange pour les animaux ! Beaucoup de pierres ont servi à la construction des maisons du village à travers les âges.

En 1985, M. Forel achète ces ruines et leur redonne vie. Cette demeure se dresse aujourd'hui dominant le village, témoignage d'un passé mouvementé.

(Remerciements à Monique Cachat, J. C Forel et D.Vincent)

VILLETTE DE VIENNE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi
de 14h30 à 18h30

Adresse :

272 route de Marennes,
38200 Villette-de-Vienne

Tel : 04.74.57.98.09

mairie@mairie-villettedevienne.fr

Facebook : fb.me/villettedevienne

Application mobile : IntraMuros

Directeur de publication
Jean Tissot

Rédaction
Stéphane Ficca, Jean Galéra, Cathy Garcia Eboli, Bruno Péchon, Hélène Perdrielle, Annie Rollandin, Magalie Surjus, Cristelle Veillard, les Associations

Création et Mise en page
Bruno Péchon

Impression
PrintOClock

Photo couverture
Stéphane Ficca

Crédits Photos/Illustrations
Mairie de Villette-de-Vienne, Vienne Condrieu Agglo, Associations, Pngegg, Pixabay

ÉDITO

Chères Villettoises et chers Villettois,

L'été est là, nous avons pu reprendre depuis quelque temps nos activités festives et associatives en partie grâce à la levée des restrictions sanitaires. Ce n'est pas pour autant que nous devons nous relâcher, alors restons prudents.

Je veux adresser un grand merci aux associations pour leur dynamisme, qui permet d'animer notre village. Villette en fête a organisé les feux de la Saint Jean en y incluant les classes 0 - 1 - 2. Avec Nett'Nature, ce fut une riche journée durant laquelle petits et grands ont eu tant plaisir à se retrouver (petit bémol, l'annulation du feu d'artifice suite à un arrêté préfectoral d'alerte pollution à la dernière minute). Pour renforcer cet élan, nos associations ont besoin de vous, n'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez, vous aussi, participer activement à la vie de notre commune. Et venez les retrouver ou les découvrir lors du forum des associations qui aura lieu le vendredi 2 septembre.

Durant le semestre à venir, sont prévus d'importants travaux réalisés avec le concours de Vienne Condrieu Agglomération, notamment pour la remise à neuf du chemin de l'Oie. Nous ferons en sorte de minimiser les désagréments pour les usagers.

Le système de caméras de vidéoprotection déployé sur la commune est désormais pleinement opérationnel. Merci encore à la Région Rhône-Alpes Auvergne et à la SPMR pour leur aide financière.

Enfin, vous êtes déjà presque 500 à utiliser Intramuros (l'application mobile d'information de la commune) et plus de 1 100 abonnés à suivre la page Facebook officielle. Nous vous encourageons bien sûr à en faire la promotion auprès de ceux qui ne les utilisent pas encore, afin de maximiser la circulation des informations. Outre un canal de communication pour la commune, nous souhaitons faire de l'application mobile un outil de mise en relation des Villettois avec nos associations, nos commerces et nos entreprises : Villette en un clic !

Je termine en vous souhaitant à toutes et à tous un bel été.

Bonne lecture.

Le maire,

Jean Tissot

Budget prévisionnel 2022

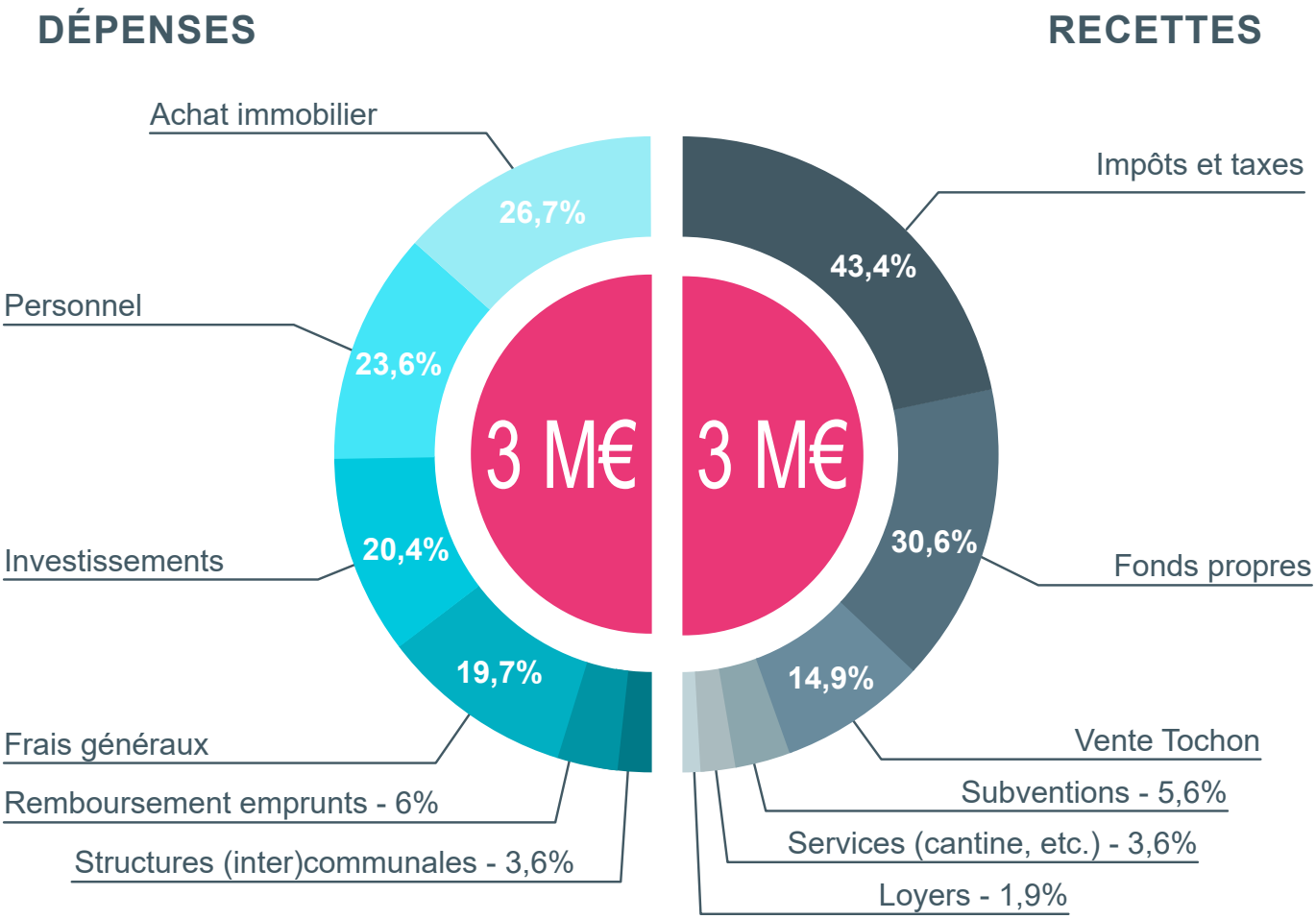

ACTIONS 2022

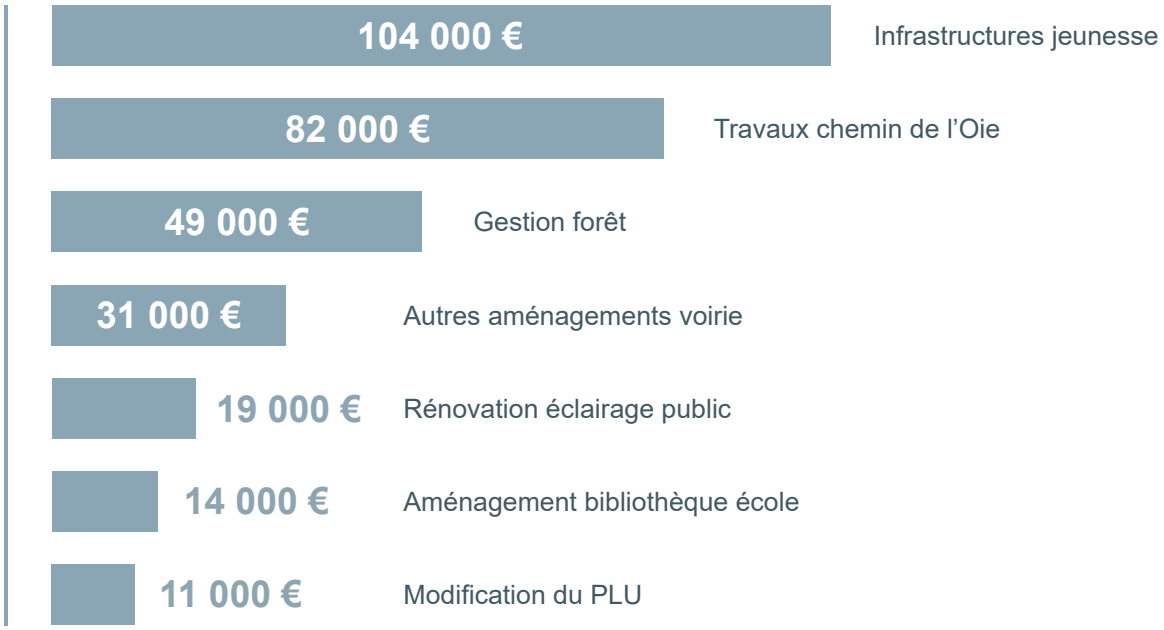

Circulation

Zone 30

En place depuis 2015 dans le centre du village, la Zone 30 sera bientôt étendue et verra sa visibilité largement renforcée. Elle sera notamment marquée par davantage de panneaux et des rappels réguliers, afin d'être mieux identifiée par tous, des Villettois comme de tous ceux qui empruntent quotidiennement les rues de notre village.

Pourquoi la Zone 30 ?

- Favoriser le trafic à pied et à vélo. Vitesse apaisée = davantage de passants et vélos.
- Sécuriser les circulations douces et (re)créer un esprit de partage de la chaussée.
- Bien être des habitants. Moins de bruit, moins de danger, moins de pollution.
- A 30 km/h, on génère moins d'accident, et surtout des accidents moins graves.
- Le temps gagné à 50km/h par rapport à 30 km/h sur un ou deux kilomètres se compte en secondes... Par exemple sur 500m : 24 secondes.
- A 50 km/h, on parcourt 27m pour s'arrêter, tandis qu'à 30 km/h, cette distance est réduite de moitié (13m).

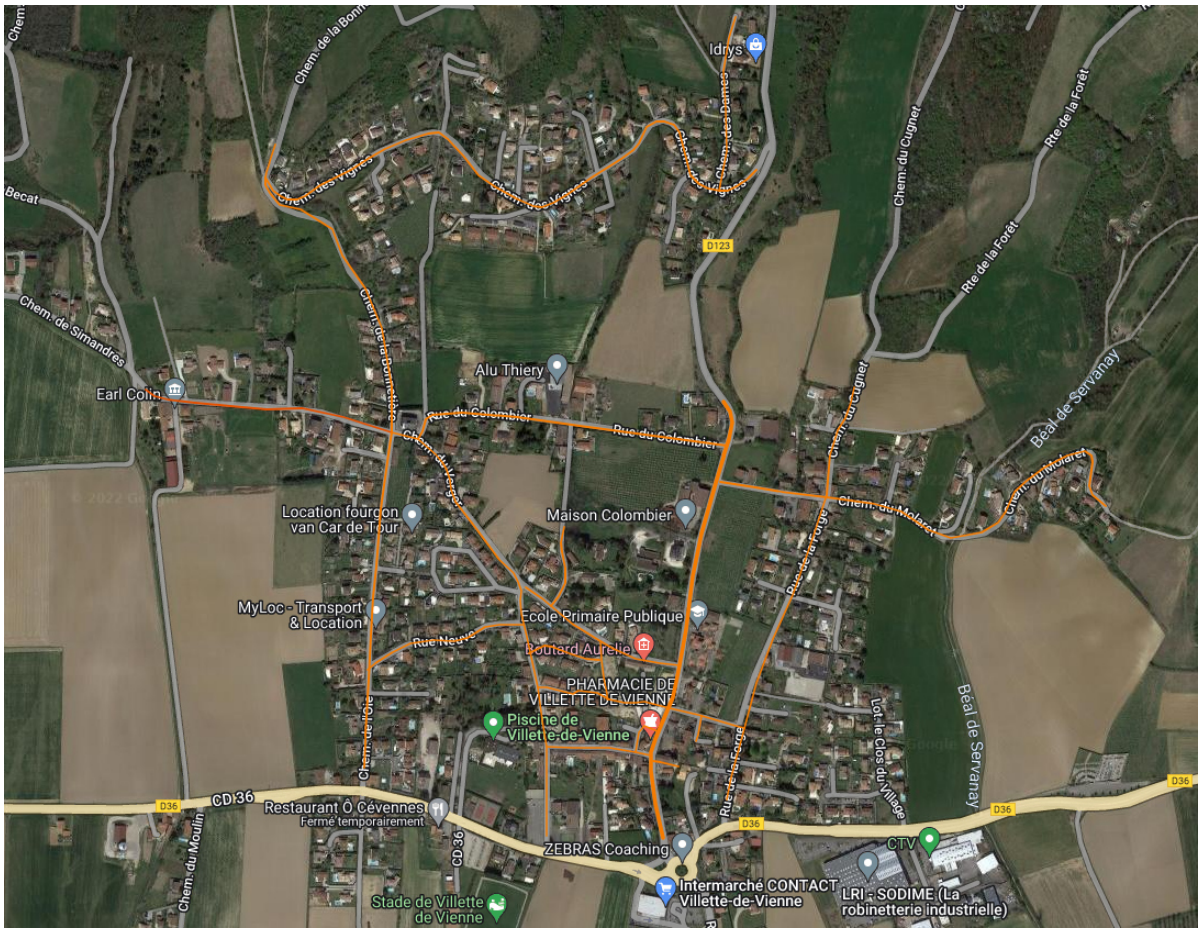

Zone bleue

La zone bleue est en place. L'objectif est de fluidifier le stationnement et l'accès aux commerces. Beaucoup d'entre vous respectent déjà cette disposition et nous vous en remercions. Des disques ont été commandés et seront disponibles début juillet.

La Jeunesse

Conseil Municipal des Enfants

LES ENFANTS BOUILLONNENT D'IDÉES !

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est composé d'enfants élus par leurs camarades de l'école. Il est composé de 12 enfants (4 CM2, 4 CM1 et 4 CE2 nouvellement élus). Ils vous expliquent ce qu'ils font :

« *On se retrouve une fois toutes les 6 semaines environ, c'est important d'être présent. Il y a un Président de séance qui donne la parole. On commence par lire les idées de nos camarades déposées dans la boîte à idées. On discute de ces idées, si c'est intéressant, si c'est réalisable. Après le CME, on donne une réponse aux enfants qui ont mis ces idées.* »

« *Parfois il y a des invités, il y a eu la directrice l'an dernier pour lui parler de ce qu'on voulait améliorer dans l'école. On travaille aussi sur toutes les idées des candidats aux élections du CME et on en réalise certaines. L'an dernier, on a fait une collecte pour le secours populaire.* »

Les enfants ne manquent pas de réflexion et d'arguments. Quelques extraits de leurs échanges vous en donneront un aperçu :

La question de la propreté des toilettes de l'école a été soulevée :
« *Les toilettes sont souvent sales, il y a de l'eau par terre, des enfants s'amusent à fermer des portes, jouent avec le papier.* »
« *Il y a des écoles où les élèves se retiennent d'aller aux toilettes parce que c'est trop sale.* »
« *Ce n'est pas respectueux pour le personnel qui fait le ménage, le matin, c'est toujours propre, il faut faire attention comme si c'était chez nous.* »
« *Il y en a qui prennent trop de papier, ils bouchent les lavabos, les mettent par terre.* »
« *Il faudrait peut être organiser quelque chose pour surveiller que personne ne fasse de bêtises dans les toilettes.* »
« *Ce n'est pas possible de surveiller tout le temps, on pourrait passer dans les classes quand on fait le compte-rendu et expliquer pourquoi c'est important de faire attention et de respecter le travail des gens* ». Après le passage dans les classes, le personnel d'entretien a noté une amélioration.

Un autre sujet qui revient souvent est celui des déjections canines dans les rues du village.
« *Y'a qu'à dire aux gens que dehors c'est un peu comme leur jardin, ils ne veulent pas de crottes dans leur jardin.* »

Ils ont réfléchi à des slogans afin de faire une campagne de communication auprès des propriétaires de chien

« *À bas le caca, ramassez tout ça !* »
« *J'aime me promener dans des rues propres.* »
« *J'aime aller dans des toilettes propres, c'est pareil pour les rues de ma ville.* »
« *Mon maître est classe, il ramasse !* »
« *La propreté c'est pas un conte de fée.* »

Les enfants du CME sont également soucieux de solidarité. Ainsi, ils ont organisé une vente de gâteaux au profit de l'Ukraine le mercredi 30 mars (pendant le petit marché) et le lundi 4 avril (pendant le passage de la Ludomobile). Ils ont récolté près de 500 euros qui ont été reversés au Secours Populaire.

Présents le 8 mai à la commémoration, ils ont en outre participé à la semaine de printemps organisée par le CCAS. Ainsi, mardi 17 mai, ils ont participé au goûter intergénérationnel avec les aînés. Tous les candidats au CME avaient été invités à cette occasion et ont répondu présents.

Enfin, ils ont organisé le 18 juin une opération de nettoyage de la nature avec leurs camarades de l'école et leurs parents, en partenariat avec Villette en fête.

En septembre, les élus du CM2 vont quitter à regret le CME mais plusieurs sont déjà motivés pour rejoindre le CCJ (Comité Consultatif des Jeunes).

La Jeunesse

Comité Consultatif de la Jeunesse

LE CCJ PLANCHE SUR LES ÉQUIPEMENTS POUR LES JEUNES.

Suite aux consultations et réunions organisées en 2021 par le comité consultatif des jeunes (CCJ) de Villette-de-Vienne, une nouvelle aire de jeux est en projet sur le village.

Work-out

En effet, il est apparu au cours de ces réflexions qu'il manquait sur le village un espace à destination des filles et des jeunes ados (8-14 ans). Le city-stade est très utilisé mais tous les jeunes ne sont pas attirés par le foot.

Ainsi, le besoin d'un espace ludique et sportif a émergé.

Cette nouvelle aire sera implantée dans le parc actuel de la piscine et sera accessible par l'aire de jeux des petits, elle comportera des agrès de jeux adaptés aux 8-14 ans, des éléments de stretching et fitness ainsi qu'un équipement de street work-out.

Cet espace a pour objectifs de :

Fitness

- Permettre aux jeunes filles de mieux s'approprier les aires de loisirs de manière active, cela passe, entre autres, par une réelle participation des jeunes à la création de cette aire.
- Favoriser une pratique sportive pour tous les âges. Une large part de la population ne pratique pas d'activité physique en club (pour des raisons financières, de temps, d'horaires, de déplacement, etc.) mais souhaite malgré tout développer une pratique sportive. La proposition d'une aire ludique et sportive, en accès libre, utilisable toute la journée et en proximité géographique répond à ce besoin.
- Renforcer les liens intergénérationnels par des espaces de sports et de loisirs partagés. Les 8-14 ans ciblés par l'aire de jeux pourront ainsi jouer et se dépenser physiquement, les parents et grands-parents pourront faire quelques exercices tout en ayant un œil sur leurs enfants évoluant dans l'aire de jeux des petits juste à côté.

Une subvention du département pour ce projet est validée, une autre demande va être faite auprès de la Région.

En parallèle, la réflexion se poursuit en vue de la création d'un skate-park sur le village.

Jeux sportifs ados

Illustrations indicatives non définitives

CCAS

Le CCAS, **C**entre **C**ommunal d'**A**ctions **S**ociales, continue de se diversifier en proposant différentes actions.

Ainsi, le CCAS de Villette-de-Vienne s'est rapproché des CCAS des autres communes de la Sévenne (Chuzelles, Luzinay, Serpaize et Seyssuel) afin d'échanger sur des problématiques communes. Parmi celles-ci, nous avons relevé le besoin d'échanges, de rencontres intervillages afin que les seniors se rencontrent. La commune de Luzinay a proposé la participation au Ciné d'Or (séance de cinéma le premier mardi de chaque mois aux Amphis à Vienne). Dès septembre, un arrêt du car se fera à Villette-de-Vienne, le programme sera annoncé sur IntraMuros.

Une rencontre a eu lieu avec le **BIJ** (**B**ureau **I**nformation **J**eunesse) de Vienne pour voir comment organiser la mise à disposition d'informations proposées par l'agglo auprès des jeunes villettois. Cela sera organisé à l'automne.

Une semaine de printemps à destination des seniors a été proposée au mois de mai sur la commune avec des activités variées en partenariat avec des associations villettoises. Malgré un nombre de participants en dessous des espérances, nous retiendrons les points suivants :

La conférence sur la mémoire était très intéressante « *la conférencière était pédagogue, nous avons passé un moment agréable et espérons que d'autres thèmes seront abordés* », « *la conférence pourrait être dans l'après midi ou vers 17h pour être ouverte à d'autres personnes* », « *les ateliers étaient adaptés* ».

Des moments de partages intergénérationnels riches et chaleureux. Les aînés ont accueilli les enfants autour d'un goûter, de jeux de société et de photos : « *les enfants étaient émerveillés…* », « *un joli moment de partage pour nous…* », « *des échanges intergénérationnels à renouveler dans l'année…* », « *se rappeler des souvenirs de l'école, de notre enfance, partager sur l'éducation nous a fait du bien* ».

Les enfants (CE2, CM1 et CM2) ont également été enthousiastes :

« C'était bien de parler avec les anciens, d'apprendre que les aînés allaient à l'école à pied. On a passé un bon moment avec les copains, on a joué aux cartes, on ne savait pas jouer à la belote »

« C'était très sympa, comme un mini cours d'histoire autour d'anciennes photos, on a appris la jeunesse des anciens ! C'est un moment de partage à refaire en extérieur ! »

« C'était un bon moment, intéressant et pas assez long. Nous avons joué aux petits chevaux et on nous a raconté l'histoire du chemin de l'Oie : on attachait une oie à un fil, on courait et le premier qui arrachait la tête avait gagné ! C'est à refaire ! »

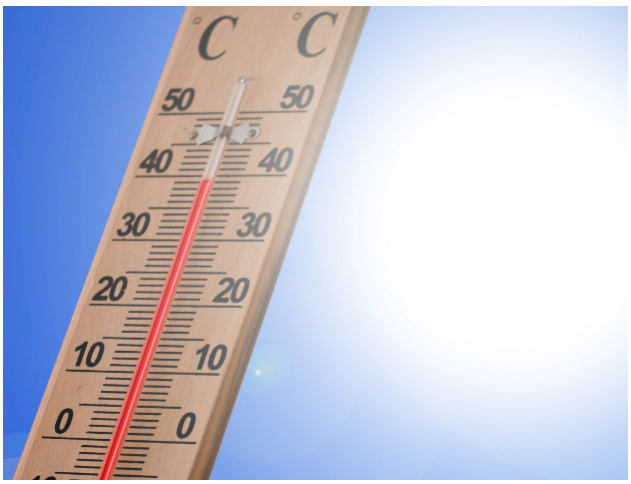

La période est arrivée ! N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie ou via l'adresse du CCAS (ccas@villettedevienne.fr) si vous souhaitez une attention particulière. Les membres du CCAS sont disponibles pour venir échanger avec vous, vous aider si besoin, passer vous voir, etc. durant ces périodes de chaleur.

Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai 1945, qui rend hommage à la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et qui signe la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, s'est tenue sous un beau ciel bleu.

La fanfare l'Écho de la Sévenne a fait résonner tambours et trompettes durant la cérémonie qui a débuté par une procession entre la mairie et le monument aux morts. En plus de la Marseillaise entonnée par l'assistance, les enfants du CME ont chanté "Le pouvoir des fleurs" de Laurent Voulzy. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un vin d'honneur à la salle polyvalente, pour un beau moment de convivialité.

Réfection salle polyvalente

Nous l'évoquions dans le bulletin municipal de janvier, la réfection du sol de la salle polyvalente est terminée. De nouvelles tables ont été mises en place, beaucoup plus légères, rendant leur manutention plus aisée pour tous. Venez (re)découvrir la salle lors des manifestations à venir.

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Comme l'année dernière, nous organisons la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. Nous sommes heureux de vous convier le **7 octobre** pour vous rencontrer et vous souhaiter la bienvenue (inscription en mairie).
Une question ? Un renseignement pratique ? Rendez-vous dans votre mairie. Notre équipe pourra répondre à vos interrogations, vous informer sur les différentes démarches à effectuer lors de votre installation.

Travaux chemin de l'Oie

Après l'acquisition d'une partie du terrain à l'angle du chemin de l'Oie et de la D36, nous avons initié les travaux d'élargissement. Le bas de la rue sera ainsi prêt pour les travaux d'aménagement, dirigés par Vienne Condrieu Agglomération, qui devraient démarrer durant l'été. Le plan de l'aménagement du chemin de l'Oie est consultable en mairie.

Rénovation du City-Stade

Pour assurer la sécurité des joueurs et à la demande des jeunes du CCJ, les filets du City-Stade ont été remplacés le 15 juin.

Communication

Pour toute demande de diffusion d'information sur les médias communaux (Intramuros, site web, panneau et bulletin), veuillez envoyer un courrier à l'adresse mail **mairie@mairie-villettedevienne.fr**.
Merci d'accompagner si possible votre texte d'une photo (si nécessaire). Nous adapterons le texte pour l'affichage sur le panneau.
Les associations seront très prochainement en capacité de poster leurs publications sur Intramuros.

Commerces

Après avoir présenté les nouveaux commerces au centre village dans l'édition de janvier de notre bulletin, continuons notre tour des commerces villettois autour du thème Bien-être. Les arrivées récentes montrent l'attractivité du village et permettent d'attirer les habitants des villages alentour, au bénéfice des autres commerçants.

Ça (dé)coiffe à Villette !

COIFFURE SANDY

Le salon Coiffure Sandy est un incontournable de notre village, ce dernier étant installé depuis de nombreuses années maintenant. Mais connaissez-vous vraiment Sandy ?

Qui êtes-vous Coiffure Sandy ?

Je m'appelle **Sandy Darras**, et j'ai repris le salon de coiffure de Villette-de-Vienne en 2008.

Depuis quand exercez-vous sur Villette-de-Vienne ? Où est située votre enseigne ?

Cela fait 14 ans maintenant que j'exerce sur la commune, et le salon est situé au bout de la rue de l'Église. Nous sommes aujourd'hui trois coiffeuses, et nous formons avec Élodie et Justine une véritable équipe très soudée avec une super ambiance !

Quels sont les services proposés par votre salon ?

J'aime accueillir, toujours chaleureusement, mes clients et clientes avec le café ! Sans oublier de nombreux magazines (of course). Avec le temps, beaucoup de clientes sont devenues de véritables amies.

Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ?

Outre la coiffure, nous proposons également un service *"barber"* depuis un peu plus d'un an. J'adore notamment faire du relooking, et nous travaillons avec la marque L'Oréal.

Sandy, Justine et Élodie en vacances ensemble

SUBLIM'HAIR

Dernier arrivé sur Villette, le salon Sublim'Hair a ouvert ses portes le 10 mars dernier.

Qui êtes-vous Sublim'Hair ?

Je m'appelle **Cindy Calvi**, je suis arrivée à Villette-de-Vienne en 2011, et j'étais alors employée dans un salon de coiffure à Lyon.

Depuis quand exercez-vous sur Villette-de-Vienne ? Où est située votre enseigne ?

Rapidement, j'ai eu envie de me mettre à mon compte pour accueillir les clients dans un lieu qui me ressemble, me rapprocher de mon domicile et dynamiser le village. Mon salon de coiffure Sublim'Hair a ouvert ses portes le 10 mars dernier et se situe au 23 rue Feuillant (en face de la place de la poste).

Quels sont les services proposés par votre salon ?

Je suis toujours à la pointe des nouvelles techniques et des dernières tendances. Je

cherche constamment à progresser pour apporter le meilleur à mes clients.

Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ?

J'apprécie particulièrement le contact avec les clients, et créer un petit cocon pour prendre soin d'eux. Mon petit plus ? Des fauteuils massants !

JU'COIFF

Qui êtes-vous Ju'Coiff ?

Je m'appelle **Julie Pellerin**, j'ai 36 ans. J'ai passé mon CAP en 2005, je suis coiffeuse de métier et à mon compte depuis 2018 avec Ju'Coiff. Avec ma famille, nous sommes arrivés à Villette-de-Vienne en 2021. À l'époque, je cumulais encore deux emplois, à savoir coiffeuse et auxiliaire de vie scolaire, car j'adore les enfants.

Depuis quand exercez-vous sur Villette-de-Vienne ?

J'exerce sur la commune de Villette-de-Vienne depuis 2021, mais aussi dans les communes voisines. J'ai choisi la coiffure à domicile pour répondre à une demande et me permettre de consacrer du temps à mes deux filles.

Quels sont les services que vous proposez ?

Je propose tous les services d'une coiffeuse classique, mais directement à domicile. Je me charge d'apporter tout le matériel professionnel nécessaire. Parmi mes clients, je compte des familles, mais aussi des personnes plus âgées qui ont parfois du mal à se déplacer.

Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ?

Ce que j'aime avant tout dans mon métier, c'est la créativité, et bien sûr le contact avec les clients !

Commerces

Soins et beauté

L'ÉLIXIR D'ANAÏS

Qui êtes-vous L'Élixir d'Anaïs ?

Je m'appelle **Anaïs Journet**, j'ai 36 ans, je suis Villettoise depuis 2012 et j'ai ouvert mon premier institut en février 2013.

Depuis quand exercez-vous sur Villette-de-Vienne ? Où est située votre enseigne ?

Je fêterai l'année prochaine les dix ans de mon institut de beauté, situé au bout de la rue de l'Église. Au fil des années, j'ai réalisé de gros investissements en matériel et j'ai également embauché du personnel pour former aujourd'hui une équipe de trois esthéticiennes.

Quels sont les services proposés par votre institut ?

Nous proposons 3 types d'épilation, et nous sommes expertes en diagnostic de peau et soin visage. Nous sommes aussi formées à différents types de massages, avec également une spécialisation en ce qui concerne la beauté du regard.

Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ?

J'aime évidemment passer du temps avec mes clientes et j'ai ouvert récemment un deuxième institut à Sainte-Colombe. Préparez-vous à fêter en 2023 les 10 ans de l'institut de Villette-de-Vienne avec une grosse fête !

NAISSENS

Qui êtes-vous Naissens ?

Je m'appelle **Laura Berthelin**, j'ai 33 ans. J'ai deux enfants et je réside sur la commune de Villette-de-Vienne depuis 2016.

Depuis quand exercez-vous sur Villette-de-Vienne ? Où est située votre enseigne ?

Après quelques années passées dans la communication, j'ai ressenti un besoin de contact et d'apporter du soin aux autres. Après ma première grossesse, j'ai rencontré d'importantes difficultés pour retrouver du travail, et j'ai alors décidé de créer mon propre institut. Naissens a ouvert ses portes en mai 2020, à la sortie du premier confinement. L'institut est situé au 241 route de Chuzelles, à proximité du stade.

Quels sont les services proposés par votre institut ?

L'institut Naissens propose essentiellement une offre de soins axés autour de la parentalité (d'où le nom de l'institut), ainsi que des soins naturels. Je propose également des conseils et un soutien dans cette merveilleuse aventure qu'est la parentalité.

Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ?

Ce que je préfère dans mon métier, c'est de prendre soin des gens, tout simplement.

La cantine à l'École du Verger

Le saviez-vous ? Tous les repas servis aux enfants de l'École du Verger sont préparés chaque jour sur place par deux cuisinières agréées : **Isabelle** et **Morgane**.

Une vraie cuisine traditionnelle ! Chaque midi, les enfants sont servis et accompagnés en salle par **Aysun**, **Ana**, **Béatrice**, **Julie**, **Kheira**, **Laura**, **Marion**, **Mélanie**, **Sylvie**, ainsi que **Cécilia** et **Adèle** en renfort. Toute l'équipe se charge également de réaliser régulièrement des évènements (Halloween, galette des rois, semaine du goût, etc.) pour le plus grand bonheur des élèves.

Un grand merci à toute l'équipe pour son professionnalisme, son engagement et sa disponibilité.

La cantine fait appel autant que possible aux agriculteurs et artisans locaux pour proposer **des produits de saison**, l'assurance pour les écoliers de profiter de pains, de fruits, de légumes, de viandes et d'autres aliments en provenance de Villette-de-Vienne et ses alentours.

Les menus de la cantine de l'École du Verger sont élaborés par une diététicienne, en collaboration avec les cuisinières, et sont affichés à l'entrée de l'établissement. De cette manière, la cantine assure chaque jour des repas sains et équilibrés, et fait découvrir de nombreuses saveurs aux enfants. Les menus sont également accessibles depuis l'application **IntraMuros**.

La bibliothèque de l'école

Les travaux de la nouvelle bibliothèque de l'école sont terminés, le bâtiment d'une surface exploitable d'environ 60m² est bientôt prêt. L'agencement et le choix du mobilier a été effectué avec les enseignants et des représentants des parents d'élèves. Nous attendons maintenant la livraison du mobilier .

Ce bâtiment, débuté en 2021, n'aurait pu se faire sans la participation de deux entreprises villettoises : Alu Thiery pour la partie menuiserie et l'entreprise Boule fils pour la construction du bâtiment en ossature bois.

Le montant des travaux s'élève à 180 000€, compris dans l'enveloppe globale de 280 000€ pour l'ensemble des travaux de rénovation de l'école. Ceux-ci comprenant la rénovation des sols et le vestiaire du personnel.

Nous avons bénéficié de subventions de l'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à hauteur de 40 000€ ainsi que du

département d'un montant de 120 000€ dans le cadre du plan école 2020.

Les enfants et l'équipe pédagogique attendent avec impatience l'ouverture de ce nouvel espace culturel.

GDS Auvergne Rhône-Alpes
L'action sanitaire ensemble

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Vienne Condrieu Agglomération
prend en charge le coût le destruction des nids

LE FRELON ASIATIQUE

SIGNALEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

afin de connaître les démarches

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Moustique tigre : habitants, engageons-nous !

Le **moustique tigre** est désormais bien présent en Isère à la faveur du réchauffement climatique : nous devons maintenant tous nous adapter pour limiter sa prolifération. Il est particulièrement **gênant**, ses piqûres interviennent principalement **à l'extérieur des habitations**, **essentiellement la journée**, avec un pic d'activité au lever du jour et au crépuscule.

Suivons son cycle de vie pour mieux le priver d'eau !

La **femelle** moustique qui est la **seule à piquer** peut ainsi pondre jusqu'à 150 œufs et ce plusieurs fois au cours de sa vie :

- Elle pond ses œufs à l'intérieur de réceptacles **juste au-dessus du niveau d'eau** ;
- L'éclosion a lieu lorsque ses œufs sont submergés ;
- De chaque œuf sort une **larve** qui se développe dans l'eau puis se transforme en **nymphe** de laquelle émerge le **futur adulte**.

Le développement aquatique est accéléré par la température et peut durer de 1 à 3 semaines. En été, le cycle complet de l'œuf à l'adulte se fait en 1 semaine !

En conséquence, **tout réceptacle susceptible de contenir de l'eau va permettre le développement du moustique : soucoupes, réserves d'eau, regards…** Les jardins, les terrasses et les balcons sont particulièrement concernés car ils recèlent beaucoup de ces sites de développement.

D'autre part, le moustique adulte ne se disperse que très peu et il évolue dans un rayon de 200 m autour de son site d'émergence. **Le moustique qui nous pique est né chez nous** !

Comment utiliser mon calendrier ?

Une fois par semaine ou 3 jours après un jour de pluie ou d'arrosage, pensez à réaliser vos gestes simples !
Aidez-vous de votre calendrier pour dater les épisodes pluvieux et arrosages, puis plannifiez 3 jours plus tard vos actions de prévention :

Quels sont les mois où il faut faire mes gestes ?

D'aujourd'hui à octobre puis à partir d'avril, le moustique tigre est actif.
C'est le bon moment pour faire vos actions de prévention.

avril | mai | juin
juillet | août | septembre
octobre | novembre | décembre
janvier | février | mars
avril | ...

POUR EN SAVOIR, PLUS RETROUVEZ NOUS SUR NOTRE SITE !
eid-rhonealpes.com

isère LE DÉPARTEMENT

E.I.D démoustication Rhône-Alpes

Moustique tigre :
habitants, engageons-nous !

Je réalise mes gestes simples le...

pluie ou arrosage 0 3 jours plus tard X

mois 1 : _____						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

mois 2 : _____						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

mois 3 : _____						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Vider une fois par semaine tous **les réceptacles pouvant contenir de l'eau** : coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols…

Ranger à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets.

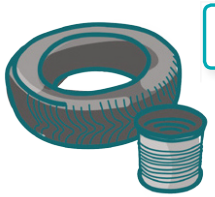

Jeter les objets inutiles, boîtes de conserves, pneus usagés qui se trouvent en extérieur.

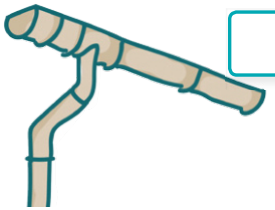

Curer pour faciliter l'écoulement des eaux les gouttières, rigoles recouvertes d'une grille…

Couvrir de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti-insectes fin comme une moustiquaire, les réserves **d'eau de pluie**.

Me protéger : moustiquaire, habits couvrants, privilégier les endroits aérés…

Espaces verts et forêt

La forêt communale

La coupe sanitaire des bois dépérissant dans notre forêt communale est terminée. Durant la coupe, le sol étant sec, le sentier pédestre n'a pas été abîmé par les engins. L'exploitant a bouché certaines ornières et n'a pas laissé de branches sur le chemin.

Le saviez-vous ?

Du petit bois non exploitable a volontairement été laissé au sol sur les parcelles exploitées.

« *Le bois mort en forêt n'est pas un signe de mauvais entretien. Bien au contraire, il est indispensable pour la biodiversité. Il en existe deux types : celui coupé par le forestier laissé au sol, et celui mort naturellement laissé sur pied* », précise l'**O**ffice **N**ational des **F**orêts. **25 % des espèces**, animales et végétales, qui peuplent la forêt dépendent de la présence du bois mort. Il sert d'abri pour les animaux, de nourriture pour les insectes qui eux-mêmes participent à la chaîne alimentaire dans la forêt. Pour cette raison, Il est interdit de ramasser du bois mort en forêt.

Prochaines étapes

En septembre un broyage aura lieu, celui-ci sera laissé sur place puis en novembre, les nouvelles plantations seront faites.

Et les plantations précédentes ?

Les petits plans de Douglas installés en 2020 connaissent une bonne croissance, même si certains subissent la sécheresse. Les pieds des plans sont volontairement peu dégagés afin de leur laisser un peu d'ombre et d'humidité.

Fauchage raisonné, nature préservée

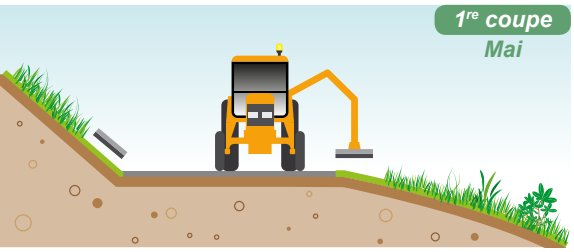

Un passage d'une largeur de 1m sur les dépendances de la chaussée et dégagement de visibilité si nécessaire.
Hauteur de coupe de 10 cm environ

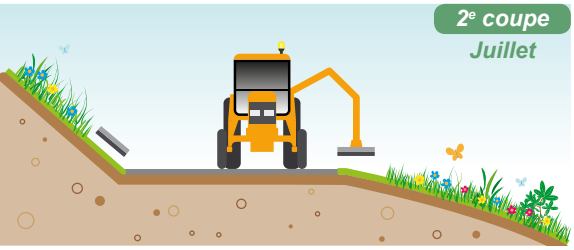

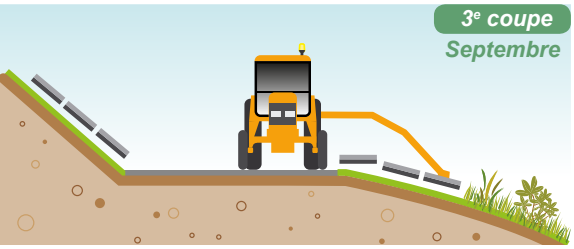

Totalité du domaine public accessible à l'engin
Hauteur de coupe de 10 cm environ

Vous êtes nombreux à vous demander pourquoi les abords des routes sont partiellement fauchés. L'Agglo a mis en place depuis plusieurs années une technique de fauchage le long des voiries communales du territoire qui s'appelle le fauchage raisonné.

Cette technique vise à permettre la préservation de la biodiversité de la faune et de la flore le long des routes. Elle consiste à ne faucher que ce qui est nécessaire en regard de la sécurité et la coupe des abords des routes est plus haute (10 cm environ).

Les bénéfices sont multiples :

- la visibilité pour les automobilistes est assurée
- la biodiversité est préservée
- la vitesse de repousse de la végétation est identique
- les surfaces traitées sont moins importantes
- le carburant est économisé
- le matériel est préservé (moins de chocs)

Conséquences :

- tapis végétal limitant la pousse de l'ambroisie et des plantes envahissantes
- érosion limitée des talus

Une coupe des haies et des branches est réalisée au sécateur ou au lamier en hiver. Le nombre de coupes et les périodes peuvent varier en fonction de la météo et de la pousse des végétaux.

Rentrée scolaire 2022

Inscriptions au transport scolaire

Votre enfant est collégien ou lycéen, il est temps de l'inscrire au transport scolaire.

Dans le cadre de ses compétences, Vienne Condrieu Agglomération est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire.

Vienne Condrieu Agglomération vous propose pour la 5ème année, l'inscription en ligne au transport scolaire gratuit **DOM'ÉCOLE**.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 7 juin et ce **jusqu'au 18 juillet 2022**.

Pour circuler sur les lignes de transport scolaire gérées par Vienne Condrieu Agglomération, votre enfant doit disposer d'un titre de transport valide.

✓ **Comment s'inscrire au transport scolaire gratuit DOM'ÉCOLE ?**

- *Si vous disposez d'un accès à Internet*
  Plus simple et plus rapide, l'inscription en ligne vous dispense de remplir un dossier d'inscription papier.
  Rendez-vous sur le site de Vienne Condrieu Agglomération rubrique transport et complétez le formulaire.

- *Si vous ne disposez pas d'un accès internet*
  Vous pouvez vous inscrire via un dossier papier à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération à partir du 7 juin. Celui-ci devra être retourné par voie postale **avant le 18 juillet 2022** dûment complété et accompagné des justificatifs demandés à :

Vienne Condrieu Agglomération
Direction Transports et Mobilité - Bâtiment Antarès - Espace Saint-Germain
30, avenue Général Leclerc BP 263
38217 Vienne Cedex

✓ **L'inscription au transport scolaire gratuit DOM'ÉCOLE doit être renouvelée chaque année.**

✓ **Pour tout savoir sur les conditions d'éligibilité au transport scolaire gratuit DOM'ÉCOLE ou sur la procédure à suivre en cas d'inéligibilité :** www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > Rubrique Déplacements

Pour alléger les dépenses liées à la scolarité de vos enfants et donner les mêmes chances de réussite à tous, la Région maintient, avec le Pack'transport, la gratuité des transports scolaires pour tous (sous réserve d'éligibilité).

Si votre enfant est scolarisé (de la primaire au lycée) dans l'Isère mais en dehors du territoire de Vienne Condrieu Agglomération, le département met à disposition des moyens de transport.

Pour bénéficier du **PACK'TRANSPORT** dès la rentrée, inscrivez vos enfants dès maintenant, **en ligne avant le 15 juillet**, ou **par courrier avant le 5 juillet**.

Plus d'information sur **isere.fr** ou sur l'application **IntraMuros**

La Carte Tattoo Isère

À compter de la rentrée scolaire 2022, le **Département de l'Isère**, en partenariat avec la Caf de l'Isère un nouveau dispositif : la **carte Tattoo Isère**. C'est la nouvelle carte d'avantages sport, culture, loisirs pour les collégiens, qui remplace le **Pack'loisirs**.

Plus simple, plus rapide et gratuite, elle donne accès à des réductions sur l'adhésion à l'année à des activités sportives, culturelles ou artistiques, à des achats en librairie et à des bons plans.

Les grandes nouveautés

- Le dispositif devient **gratuit** pour les 65 000 **collégiens isérois** du public et du privé (avant c'était 8 euros)
- La carte Tattoo Isère, c'est **une seule carte** pour toute la scolarité au collège (avant c'était un chéquier à commander tous les ans)
- **Une cagnotte de 60 €** financée par le Département de l'Isère pour les inscriptions annuelles aux **activités sportives, culturelles ou artistiques** (avant c'était deux chèques de 15 euros)
- Un bonus culture de 45 € financé par la Caf de l'Isère pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 €, soit 105 € d'avantages au total !
- 10 € par an pour les achats en librairie déductible des 60 € de la cagnotte (avant c'était 8 euros)
- Des **bons plans** proposés toute l'année depuis l'espace partenaire Tattoo Isère (offres spéciales, réduction, gratuité...)
- C'est un **outil de paiement et une application sécurisée** pour effectuer directement les transactions chez les partenaires affiliés (avant c'était des chèques à remettre au partenaire)
- Un **remboursement automatisé** pour les partenaires sous 4 semaines et plus aucun document à transmettre (avant c'était une demande de bordereau et un délai de plusieurs mois)

Pour vous inscrire : Depuis www.isere.fr, créez votre compte personnel via la rubrique démarche en ligne - Isere connect - afin d'accéder à la plateforme d'inscription Tattoo Isère.

⚠️ **Important :**

- Les inscriptions au nouveau dispositif Tattoo Isère sont ouvertes depuis le 1 juin pour les collégiens.
- Pour recevoir la carte Tattoo dès les premiers jours de la rentrée scolaire, pensez à inscrire votre enfant avant le 15 août. Sinon, vous pouvez l'inscrire toute l'année. Il vous faut compter un délai de 3 semaines pour recevoir votre carte, une fois l'inscription faite.
- Votre carte Tattoo envoyée à votre domicile sera inactive pour des raisons de sécurité. Vous recevrez le code d'activation à la rentrée par mail, une fois l'inscription de votre enfant confirmée par les services de l'Éducation nationale.

Retrouvez toutes les informations Transports sur l'application mobile ***Intramuros***

Navette L'va

Depuis le 25 avril 2022, et en complément des lignes régulières du réseau L'va, le nouveau service de Transport à la Demande, appelé désormais « **Navette L'va** », propose des trajets (allers simples ou allers-retours), définis selon 4 zones géographiques distinctes, entre les communes et des **établissements de santé**, des **zones d'activités**, des **commerces** et des **gares**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 – Déclenchement de course

Il est impératif de réserver les trajets de Navette L'va. La réservation peut se faire :

- Sur www.lvabus.com, rubrique Navette L'va (à partir du 25 avril)
- Par email : lvasurdemande@ratpdev.com
- Par téléphone au **0810 414 909** (0.05€ TTC/min + prix de l'appel), lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

La réservation se fait au plus tard la veille du déplacement avant 17h00 (le vendredi pour le lundi suivant) et au maximum un mois à l'avance.

Les scolaires n'ont pas accès au service pour les trajets réalisés dans le cadre de leurs trajets domicile-établissement scolaire. Ils peuvent cependant l'utiliser pour leurs loisirs le mercredi après-midi, samedi ou pendant les vacances scolaires.

2 – Mode opératoire

Pour les trajets au départ de sa commune, le client choisit uniquement l'heure à laquelle il souhaite arriver à une destination accessible depuis la zone Rive Gauche Nord (liste en page suivante), par exemple, à 10h20 au Centre-Ville de Vienne. L'outil de réservation, ou l'agent au téléphone, lui communique alors le nom de l'arrêt le plus proche de son point de départ et l'heure de prise en charge. Le client se présente à l'arrêt indiqué 5 minutes avant l'heure de passage de la Navette L'va.

Pour les trajets au départ d'un établissement de santé, d'une zone d'activités, d'une zone de commerces ou d'une gare, le client sélectionne un horaire dans la grille (par exemple 17 h50 au départ de la Gare de Vienne). L'outil de réservation, ou l'agent au téléphone, lui communique alors l'heure à laquelle il arrivera à l'arrêt le plus proche de sa destination.

Le client recevra un mail de confirmation dès la commande enregistrée lui rappelant les principales caractéristiques du voyage. S'il réserve par téléphone et ne possède ni téléphone portable ni internet, la confirmation lui est donnée oralement.

3 - Optimisation

Afin d'optimiser le nombre de passagers à bord de la navette, L'va s'autorise à changer un horaire dans un créneau de + ou – 10 minutes. Cela se traduira soit par une contre-proposition faite au client au moment de la réservation, soit par le renvoi d'un mail pour un client ayant déjà réservé et reçu une première confirmation. La personne n'ayant pas de mail sera rappelée par téléphone. Dans tous les cas de figure, le client doit approuver le changement.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Un trajet en Navette L'va coûte le prix d'un ticket de bus, soit 1,20 €. L'achat du ticket peut se faire à bord du minibus ou par sms, en envoyant « MOBI » au 93700.

Les personnes titulaires d'une **tarification sociale** peuvent utiliser la navette sur présentation de leur abonnement.

*Note : Le service de **T**ransport à la **D**emande pour les **P**ersonnes à **M**obilité **R**éduite (**TPMR**) s'appelle désormais Navette **L'va PMR** mais reste inchangé, avec un transport de porte à porte à n'importe quel horaire de la plage de fonctionnement du service, soit **du lundi au samedi de 9h à 18h**. Les conditions d'accès sont également inchangées avec la nécessité pour l'usager d'obtenir une carte d'ayant-droit après instruction de son dossier.*

Navette L'va

VILLETTE-DE-VIENNE

Zone Rive Gauche Nord

Points d'arrêts de la Navette L'va sur la commune (montée et descente) :			
Le Village	Piscine	Les Brigands	Le Petit Bel Air
La Croix	Silo	Les Vernes	Les Dames
Les Dauphines	Chassagnon	La Bonnetière	Feita

Horaires de la Navette L'va

Pour aller et revenir des établissements de santé, des zones d'activités, des commerces/marchés et des gares accessibles depuis les communes de la zone Rive Gauche Nord.

Les horaires indiqués ci-dessous sont les mêmes pour la descente et la montée (sauf gare de Chasse-sur-Rhône).

Établissements de santé – Du lundi au samedi

Hôpital de Vienne	9h10	10h10	11h10	12h10	13h05	13h55	14h55	15h55	16h55	17h55
EHPAD de Chasse-sur-Rhône	11h00	12h55	13h55	16h55						

Zones d'activités – Du lundi au vendredi

ZI des Platières (Chasse-sur-Rhône)	6h55	7h55	8h55	11h00	12h55	13h55	16h55	17h55
ZI d'Estressin	8h05	11h00	12h55	14h05	16h30	17h30		
ZI de Seyssuel	7h55	16h20	17h20					

Commerces et Marchés – Du lundi au samedi (sauf marchés)

Centre-ville de Vienne	7h15	8h15	9h15	10h20	11h20	12h15	13h15	13h50	14h50	15h50	16h50	17h50	18h50
Centre Commercial d'Estressin	11h00	12h55	14h05	16h30	17h30								
Centre Commercial Chasse Sud	9h50	11h15	13h05	14h05	17h05								
Marché de Vienne (le samedi)	7h15	8h15	9h15	10h20	11h20	12h15	13h15	13h50					

Gares – Du lundi au samedi

Gare de Vienne	7h15	8h15	9h15	10h20	11h20	12h15	13h15	13h50	14h50	15h50	16h50	17h50	18h50

Gare de Chasse-sur-Rhône	Montée	6h50	7h50	8h50	12h50	13h50	16h50	17h50
	Descente	6h40	7h40	8h40	12h40	13h40	16h40	17h40

Syndicats

Syndicat Intercommunal De Musique – SIM

L'École Intercommunale de Musique accueille tous les enfants à partir de 5 ans en cours d'Éveil Musical, cours hebdomadaire de sensibilisation au rythme, à la pulsation et à la mélodie.

Dès 7 ans, les enfants sont en cours de Musique en Atelier, cours collectif pour découvrir le langage musical en jouant et chantant. Parallèlement à ce cours, l'apprentissage d'un instrument peut débuter (sauf piano) en cours particulier ou collectif avec un professeur diplômé et spécialiste de son instrument.

L'école accueille également les adultes en cours individuel ou en ensemble.

Les instruments proposés : clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon, violoncelle, percussions, guitare classique, guitare électrique, guitare basse et piano.

L'année musicale est animée par des auditions et des concerts. Les élèves participent soit avec le groupe de Musique de l'Atelier, soit en ensemble instrumental, orchestre, chorale, ...

L'apprentissage est structuré en cursus de 2 cycles d'apprentissage de 4 ans pour suivre les recommandations du Ministère de la Culture et du Département de l'Isère. À l'issue des 2 cycles, les élèves obtiennent un Brevet d'Études Musicales qui permet à celles et ceux qui le souhaitent d'entrer dans un Conservatoire.

Les inscriptions débuteront fin août jusqu'à mi-septembre. Tous les renseignements (horaires, tarifs) seront bientôt disponibles sur notre site internet. Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous contacter par mail ou par téléphone.

Les tondeuses et engins à moteur

Ils peuvent être utilisés :

- Les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**
- Les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h30**
- Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**

LES FEUX SONT INTERDITS

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 17
Gendarmerie de Chasse-sur-Rhône : 04 37 20 12 80
Centre antipoison : 04 72 11 69 11
N° d'urgence européen : 112
N° d'urgence sourds et malentendants : 114
Femmes victimes de violences : 39 19
Enfance en danger : 119

PÉRISCOLAIRE

Cantine : 04 74 53 26 59
Garderie : 04 74 57 06 54
Mail : cantinegarderievv@orange.fr

Retrouvez l'ensemble de ces numéros sur notre application mobile Intramuros

Pourquoi n'avons nous pas de bacs jaunes ?

Sur le territoire de l'Agglo, il existe aujourd'hui deux modes de collecte : le porte-à-porte et le point d'apport volontaire ou silo.

L'organisation de la collecte (bac jaune ou point d'apport volontaire) dépend du secteur d'habitation. Historiquement, ce sont les secteurs les plus denses en population qui ont été équipés de bacs jaunes. Les dispositifs en apport volontaire sont privilégiés car ils permettent d'optimiser la collecte et de limiter les impacts liés à la circulation des véhicules de collecte (consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre). La collecte en porte-à-porte a actuellement un coût plus élevé qu'en point d'apport volontaire.

Il n'y a pas de changement du mode de collecte prévu sur Villette-de-Vienne.

Puis-je déposer des pneus en déchetterie ?

Les déchetteries de l'agglomération n'acceptent pas les pneus en dehors des campagnes de collectes organisées 2 fois par an. La dernière a eu lieu fin mai début juin. La prochaine devrait être organisée à l'automne. Vous pouvez déposer vos pneus dans les 5 déchetteries de l'Agglo lors de leur campagne de collecte respectives.

Maintenant que la vidéoprotection est en place, est-ce utile de porter plainte pour une incivilité/un vol ?

Qu'il y ait un système de vidéoprotection ou pas, il est nécessaire de porter plainte pour les délits et incivilités. Les vidéos enregistrées pourront être réquisitionnées par la gendarmerie dans le cadre de leurs enquêtes.

Existe-t-il une solution pour interdire l'accès à la route de Marennes pour les gros gabarits ?

La largeur des camions et semi-remorques empruntant la route de Marennes rendent les croisement délicats. Malheureusement, cette route étant une voie départementale mais aussi un accès interdépartemental (Rhône/Isère), nous n'avons aucun moyen d'en limiter la circulation.

Culture

Une culture vivante sur notre village

La programmation culturelle de la commune se met en place. L'objectif est de proposer un événement culturel par mois intégrant les actions menées par les associations locales et des événements complémentaires.
Par cette offre culturelle locale, nous souhaitons renforcer les liens entre les habitants de toutes les générations, favoriser les rencontres, permettre un accès à la culture pour tous par une proximité géographique et des tarifs accessibles.

Ainsi pour l'automne prochain, plusieurs évènements sont prévus.

Le **dimanche 25 septembre**, le 1er **LIREDITON** aura lieu à la maison des associations : il se veut un événement festif de rencontres autour des livres, de la lecture et de l'écriture, pour jouer avec les mots, partager le plaisir de lire.
Au programme des ateliers : slam, jeux d'écriture, jeux de société autour du livre, cercle de présentation de livres, lectures à voix haute, espaces de lecture libre, contes, etc. Cet événement est porté par la commission culture et un groupe de bénévoles.

Vendredi 14 octobre, le spectacle de **théâtre « Georges et Georges »** autour de Georges Feydeau est programmé à la salle polyvalente. Cette pièce d'Éric-Emmanuel Schmitt est présentée par la compagnie « À tour de rôle » et mise en scène par Isabelle Royer.

Marianne et Georges ne se supportent plus. Elle regrette le Georges naïf des premiers temps. Georges a une drôle de maladie que le docteur Galopin devrait soigner avec son fameux fauteuil électromagnétique aux effets surprenants. Va t'il y arriver ?
Il y a Chochotte qui vient harceler Georges, la reine de Batavia qui débarque et la môme Crevette qui fait une apparition remarquée.
De l'appartement de Georges à une ambassade parisienne, les personnages sont entraînés dans un tourbillon de quiproquos, de portes qui claquent, de situations qui dérapent. Un vent de folie va souffler chez Georges Feydeau et vous emporter avec lui.

Jeudi 3 novembre, pendant les vacances scolaires, un spectacle sera proposé au jeune public avec **la troupe Guignol**.

Du **10 au 12 novembre** aura lieu la 2ème édition de l'exposition « Villette d'hier à aujourd'hui » autour des fêtes du village. Au travers de photos et témoignages, elle présentera les fêtes qui ont animé notre village.

Les photos de classe des années 1920 à nos jours qui ont été plébiscitées lors de l'édition 2021 seront à nouveau présentées !
Nous recherchons des photos et souvenirs, en particulier des feux de la Saint Jean, des classes, de la fête des métiers et des fêtes intervillages. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des photos de ce type.

Si vous avez des suggestions, envie de participer à l'élaboration de cette programmation, nous serons ravis de prendre en compte vos avis.

cristelle.veillard@villettedevienne.fr.

Soleil d'Automne

Les enfants du conseil municipal et quelques autres élèves nous ont rendu visite le mardi 17 mai dans notre local au château, pour une rencontre inter-générationnelle suivie d'un goûter. Ils se sont montrés très intéressés par les différentes discussions, posant des questions très pertinentes, en particulier sur l'histoire de Villette. Nous avons constaté que les enfants étaient studieux et attentifs à nos réponses et chose rare à notre époque, très polis. Le goûter qui suivait s'est passé dans la joie et la bonne humeur. Nous adressons un grand merci aux encadrants et aux instituteurs (de notre temps on les nommait ainsi 😁). Nous avons hâte de vous retrouver pour une prochaine rencontre !

Le Covid étant derrière nous, on l'espère, nous avons repris timidement nos activités. La paëlla dansante du 15 mai s'est très bien déroulée, les gastronomes étaient ravis et les

danseurs tout heureux de retrouver la piste de danse.

Le 15 juin, avec les clubs de Chuzelles et Saint Just Chaleyssin, nous partons dans la Drôme pour la journée. Au programme : visites de Nyons, d'un moulin à huile et de caveaux (à vin bien sûr !)
Les 1, 2, 3 et 4 juillet une superbe aventure nous attend au Puy du Fou.
Le 9 octobre enfin nous vous attendons nombreux pour notre choucroute dansante.

À vos agendas !

Tennis Loisir

Le club de Tennis de Villette-de-Vienne est un club de loisir familial non affilié à la FFT. Cette année, le club compte 68 familles adhérentes, dont 50 villettoises.

Au-delà de proposer l'accès au terrain de tennis, le club propose plusieurs animations comme un concours de pétanque, des rencontres inter-club, un tournoi de double ouvert à tous les adhérents en septembre. Enfin, une fois par an, le bureau organise avec les adhérents une matinée nettoyage et entretien des terrains et du club-house. Tout ceci avec bonne humeur, barbecue, etc...

Pour faire partie du club, une cotisation d'un montant de 25€ pour la famille est demandée. Une clé vous sera remise pour profiter des terrains sur la période allant de septembre à septembre. Afin de gérer au mieux l'occupation des terrains, un tableau de réservation est à la disposition des membres

sur le club house. Il est donc important de penser à consulter ce tableau avant d'occuper un terrain.

Le club sera présent le 2 septembre au forum des associations et deux permanences seront mises en place les samedi 10 et 17 septembre de 9h à 12h.

Voici un petit récapitulatif des animations passées :

- Le vendredi 3 mai, rencontre avec le tennis club de Vienne à Villette-de-Vienne. Une rencontre épuisante, mais dans la bonne humeur, qui s'est terminée par un repos réparateur. À cette occasion, nous avons eu parmi nous Hélène Perdrielle, adjointe à la mairie de Villette.
- Le samedi 21 mai, le tournoi de pétanque a eu lieu sous une grosse chaleur, mais cela n'a pas freiné les tireurs ni les pointeurs.

Nos Associations

ESS JUDO Villette-de-Vienne

Après deux années d'absence, nous avons pu reprendre l'organisation de notre interclub, qui s'est tenu le samedi 14 mai à la salle polyvalente de Villette-de-Vienne. Quel bonheur de retrouver cette belle journée sportive et festive, qui a remporté un vif succès avec 197 participants de 4 à 10 ans, de Chonas, Saint-Prim, Saint-Romain-en-Gal, Saint Just Chaleyssin, Septème et Villette bien sûr. Nos petits judokas villettois, au nombre de 63, ont fait un beau palmarès, remportant 21 médailles d'or 🥇, 22 médailles d'argent 🥈 et 9 médailles de bronze 🥉. Nous remercions vivement tous les parents et bénévoles présents ce jour, pour la mise en place de la salle, ainsi que nos élèves plus âgés qui ont arbitré avec le sourire toute la journée.

Et pour nos plus grands compétiteurs, qui n'ont pas démérité, les résultats de la saison par catégorie :

Benjamins

Thomas Raffin 1er aux Districts, 3ème au Championnat du Rhône et 5ème au Championnat interdépartemental
Maé Jacquier-Roux 7ème aux Districts,

Minimes

Lénna Taurinès 7ème au Championnat interdépartemental
Maxime Philippe 5ème aux Districts,

Cadets

Mathieu Bouvier-Cavoret 7ème au Championnat du Rhône

Juniors

Louis Magné 2ème au Tournoi de Clermont, 3ème au Championnat interdépartemental et 1er au Championnat régional

Nous allons finir l'année par une démonstration de nos sportifs, suivie de notre traditionnel barbecue (le retour !) le jeudi 23 juin, et notre stage les 2 premières semaines de juillet. Nous vous attendons nombreux pour la saison prochaine avec des projets sportifs et festifs, avec cette soirée que nous espérons enfin pouvoir faire.

À bientôt au forum des associations le vendredi 2 septembre ou la semaine suivante au dojo.

HORAIRES ET RENSEIGNEMENTS :

http://www.judovillettedevienne.fr/

Contact : judo.villette@gmail.com

Président : Philippe Magné 04 74 57 05 29

Trésorière : Julia Magné 06 12 95 48 79

Professeurs de Judo

Mathias Truffy : 06 84 98 23 41

Maxence Soyere : 06 60 70 95 42

*Retrouvez toutes les informations sur vos associations sur l'application mobile **Intramuros***

Rugby Club la Sévenne

EN ROUTE POUR LA SAISON 2022-2023 ET LA COUPE DU MONDE

Le rugby Club de la Sévenne prépare d'ores et déjà sa saison 2022-2023, tout en finissant sa saison 2021-2022.

La saison 2021-2022 est close pour nos seniors : les recrutements sont en cours pour la saison à venir. C'est l'occasion pour les joueurs présents de confirmer leur intérêt pour continuer l'aventure dans notre club rural et familial, pour d'autres de nous rejoindre, en vue d'améliorer le jeu sur la saison prochaine.

Les Piments ont organisé le **10 juin 2022** la Nuit du Rugby. Ouvertes aux licenciés et non licenciés, il s'agit d'un tournoi atypique, permettant aux non licenciés de jouer au touch'rugby, sous réserve d'avoir constitué une équipe. Ce tournoi permet aussi de découvrir le rugby à 7 pour les licenciés.

Ce tournoi est aussi l'occasion de découvrir le club, les membres du son bureau, ses licencié(e)s, ses partenaires, ses équipements et son ambiance... Un moment de partage autour du rugby avec buvette et snack pour le public.

L'école de rugby a clos la saison après la participation à 2 tournois :

- Le **samedi 4 juin** aux Côtes d'Arey pour toutes les catégories, à l'occasion des 50 ans du club des Côtes ;
- Le **samedi 25 juin** à Vienne, à l'occasion du tournoi « Hémisphère Sud « pour les U8, U10 et U12.

De plus, les enfants et parents de l'école de rugby ont pu se retrouver le 18 juin 2022, autour de la sortie et le pique-nique annuels. L'occasion de faire un bilan sur la saison passée et de fêter ensemble l'obtention de la 1ère étoile de labellisation de nos structures.

Les Menthes continuent leur progression dans l'apprentissage du jeu : un bon groupe qui se retrouve les mercredis soir à partir de 19h00.

Des entraînements intergénérationnels seront organisés au cours de l'été, pour permettre la découverte du jeu, mais aussi pour partager des moments conviviaux autour de notre sport et ses valeurs familiales.

COUPE DU MONDE RUGBY FRANCE 2023

Enfin, le bureau du RC Sévenne se projette sur la saison 2022-2023, et notamment autour du point d'orgue de la saison: la **coupe du monde de rugby en France en 2023** !

L'assemblée générale, qui se déroulera début septembre sera l'occasion de faire découvrir les temps forts organisés autour de cet événement national, dans votre club local.

Sévenne Natation

Le Sévenne Natation est un club de natation fondé en 2009 par Chryslène et Isabelle, repris il y a 3 ans par Karelle et Frédérique.

Cette association a, au départ, une vocation de compétition et de perfectionnement à la pratique de la natation. Elle est d'ailleurs affiliée UFOLEP qui est une institution qui organise des compétitions d'amateurs.

Nous nous sommes diversifiés depuis : apprentissage de la nage pour les petits (école de natation), aquafitness et premier pas dans l'eau pour les tout-petits (4-5 ans).

Les cours sont dispensés par des coachs sportifs ayant tous leurs diplômes de maître nageur et de formation aux premiers secours, épaulés par des surveillants de bassin en permanence. Il y a donc un surveillant de bassin attentif à la sécurité de tous pendant que le coach se concentre sur l'apprentissage.

L'ambiance est toujours au beau fixe, car l'entraide est extraordinaire ! Nous organisons la dernière compétition avant les régionales à la piscine de Villette-de-Vienne où nous proposons un repas à la salle des fêtes, ce qui nous permet de resserrer encore un plus ces liens !

Le podium des petits

Cette année nous avons eu 8 compétiteurs sélectionnés pour les nationaux !

Le club s'est adapté à la crise sanitaire, a stoppé ses cours et ses compétitions pendant 2 ans (comme tout le monde malheureusement). Nous avons réussi à tenir le coup grâce à nos coachs qui nous ont suivi et surtout à nos adhérents, qui nous ont soutenu moralement et financièrement. Cette année a démarré en trombe, car privés de sport, nos habitués se sont rués sur leur téléphone, ordinateur, réseaux sociaux pour s'inscrire et être les premiers à entrer dans l'eau ! Ils ont été massivement suivis par les habitants alentour

Nos 8 sélectionnés pour les nationaux

car deux des piscines de la région ont été fermées pour travaux. Le passage en gestion "Vienne Condrieu Agglomération" s'est également très bien passé grâce à un élan de solidarité fabuleux. Nos adhérents et anciens adhérents nous ont aidés pour les forums, pour les surveillances de bassin (nous sommes passés de 4 à 8 salariés), les contrôles des pass sanitaires et tout ce que j'oublie !

Nous sommes également beaucoup plus nombreux à nager : 90 adhérents en 2020, plus de 350 en 2022 ! Beaucoup de travail mais cela a été une année formidable !

Cette année les horaires étaient les suivants :

- mardi 18h à 19h et 19h à 20h
- mercredi 18h15 à 19h et 21h à 21h45
- jeudi 19h30 à 20h30 et 20h30 à 21h30
- vendredi 19h à 20h et 20h à 21h
- samedi 9h à 10h, 10h à 11h et 11h à 12h et 16h à 18h.

Nous restons à votre disposition sur :

Mail : sevennenatation@gmail.com
Facebook : Sévenne Natation
Le téléphone a été supprimé.

Au plaisir de vous voir nous rejoindre !

Un petit frère à fond avec sa sœur !

FC Sévenne

"ENSEMBLE POUR UNE NOUVELLE HISTOIRE"

Depuis le 19 avril dernier, un changement de présidence a eu lieu au sein du bureau. **Mme Sandie Descamps est désormais présidente** de notre association, succédant à M. Philippe Coudercher.

Le FC Sévenne vient de fêter ses 20 ans et souhaite impulser une nouvelle dynamique à court et à moyen terme.

Afin de clore au mieux cette saison 2021-2022, le club organise son traditionnel **tournoi de pétanque le samedi 25 juin au stade de Villette-de-Vienne**.

Retrouvez également notre stage d'été du 11 au 13 juillet 2022. Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur l'adresse mail du club : sevennefc@gmail.com. Attention les places sont limitées.

Nous recrutons également des licenciés pour toutes les catégories (U6 à vétérans).

Des permanences licences vont avoir lieu fin juin jusqu'à mi-juillet au stade de Villette-de-Vienne.

Vous pouvez contacter **M. Nicolas FESSY** pour toute question sur la partie sportive au **06 17 73 06 68**.

Venez écrire l'histoire du FC Sévenne à nos côtés en intégrant un club familial et ambitieux.

SCAN ME

ACCA

À la demande d'un certain nombre d'entre vous, nous remettons d'actualité « un dimanche à la chasse » pour vous permettre de vivre une matinée découverte. Celle-ci aura lieu le **dimanche 16 octobre 2022**. Vous pourrez vous inscrire ou poser vos questions à l'adresse mail acca-villettedevienne@chasse38.org

N'oubliez pas l'application « **Land Share** » développée par la fédération des Chasseurs afin de vous informer des zones de battues.

K'Danse

K'Danse Passion est une association villettoise qui permet la pratique de la danse pour les grands et les petits.

Nous donnons des cours pour adultes le lundi soir de 19h à 20h et le mercredi pour les enfants à partir de 5 ans de 17h à 18h. Ces cours se déroulent à la maison des associations.

Pour dynamiser notre village nous organisons plusieurs animations : vide-dressing, vide-greniers et foire aux jouets ainsi qu'un repas dansant qui a lieu fin novembre.

Nous serons présents au forum des associations qui aura lieu le 2 septembre.

Venez rejoindre une équipe dynamique, joviale pour passer des moments agréables autour de notre passion, la danse.

Nos Associations

Gymnastique Volontaire de Villette-de-Vienne

La Gymnastique Volontaire de Villette-de-Vienne existe depuis 1984. À la suite du confinement, nos adhérents ayant eu du mal à retrouver la motivation, l'association a vécu une saison 2021-2022 difficile.

Le club maintient sa vocation à s'adresser à tous ceux qui désirent bouger en pratiquant une activité sportive adaptée à leurs capacités. Si vous désirez bouger, muscler ou assouplir votre corps nous vous proposons 3 sortes d'activité :

- Renforcement musculaire le mardi soir à 19 h avec Yann
- Pilates le mercredi soir à 19 h avec Caroline
- Gymnastique douce le mercredi matin à 10h 30 avec Noellie

Le club assure à ses licenciés des activités avec des animateurs formés à cette démarche éducative et sportive. Nous avons organisé le samedi 18 juin 2022, une séance de body zen et du stretching assuré par un de nos animateurs. Le mardi 21 et le mercredi 22 juin 2022nous avons proposé une séance gratuite ouverte à tous.

Renseignement : Annick Navarro 06 78 28 26 88 – Colette Girardet 06 77 94 31 85 – Gérard Blanc 06 06 44 96 08

Yoga Équilibre

UN YOGA POUR TOUS, DEPUIS 8 ANS À VILLETTE-DE-VIENNE

Pratiquer le yoga, c'est respecter avant tout son corps.

Parmi les 9 cours de la semaine, les 3 niveaux proposés facilitent une pratique du yoga accessible à tous, et répondent ainsi aux besoins d'un large public.

L'âge des adhérents va de 17 à 77 ans ! Sportif, sédentaire, intermédiaire, souple, raide, chacun commence là où il en est et progresse à son rythme.

Pas de prérequis, mis à part l'envie de s'occuper de soi, de son corps, de son mental. En assouplissant l'un, l'autre en bénéficie, ainsi, la formule « un esprit souple dans un corps souple » prend tout son sens.

Véronique Carcel, la professeure, accueille toute personne ressentant le besoin de se poser, de calmer l'agitation du mental, de revenir à l'essentiel. Ce travail subtil se fait tout en entretenant les articulations, les muscles, tout le corps.

Les bénéfices du Yoga : réduction des douleurs chroniques, moins de stress et d'anxiété, capacité pulmonaire améliorée, os plus solides, meilleur équilibre, bonne récupération et préparation sportive, baisse de la tension artérielle, etc.

Pour tout renseignement :

Véronique au 06.88.69.70.24

À bientôt sur votre tapis !

EvanOhé

Evan est maintenant un jeune garçon autiste de 15 ans.

L'objet de l'association est de soutenir la maman qui assume seule les coûts des thérapies restant à charge qui ne sont pas remboursées par la CPAM ou Maison de l'autonomie.

Pour faire vivre l'association, nous sommes présents sur divers événements tout au long de l'année.

Nous organisons le **marché des créateurs** : en septembre 2021, la 4ème édition s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur, grâce à la motivation des bénévoles. Son entrée est libre.

Un concert gratuit et une exposition de motos ont également animé la journée. Les pass sanitaires obligatoires n'ont pas fait reculer les exposants ni les visiteurs : Il y avait 40 exposants et nous avons eu 500 visiteurs.

En cette belle journée, nous avons eu une grosse pensée pour notre bénévole Noël Piroird, il nous manque.

Les barnums se sont déployés dans l'après-midi pour permettre aux nombreux spectateurs de profiter du concert à l'abri du soleil chaud qui était de sortie également pour cette belle journée.

La vente de bugnes du mois de mars 2022 à été une réussite, la St Vincent nous invitant depuis quelques années à tenir un stand à l'occasion de la matinée boudin. Merci à Maison Gaillard, qui nous a concocté de bonnes bugnes au profit d'EvanOhé.

Chaque année pour le Marché de Noël, Villette en fête nous convie à tenir un stand de crêpes, barbes à papa, et déco de Noël. Merci à eux de nous offrir ce bel événement, qui contribue aussi à soutenir notre action.

Rendez-vous pour le prochain marché des créateurs qui se tiendra le dimanche 11 septembre 2022

L'association EvanOhé et tous ces bénévoles vous souhaitent un bel été.

St Vincent

Pour la St Vincent, après deux années de crise, nous avons dû annuler notre banquet traditionnel. Nous avions déjà prévu d'organiser un repas cassoulet, sans savoir que le banquet n'aurait pas lieu. Chose qui est tombée à pic, et qui s'est transformée en remplacement de ce dernier. Nous avons donc mis en place le même système, c'est-à-dire que les adhérents ont payé le repas à prix coûtant, la boisson et l'animation gratuite. Il fallait bien faire un geste pour ces personnes qui sont toujours présentes lors des boudins ou des saucisses, c'est ce qui fait rentrer un peu d'argent à la société. Certaines personnes encore réticentes au Covid, nous ont demandé s'ils pouvaient prendre le repas à emporter, nous avons donc accepté, mais ceci, reste une exception. Par contre, il y a eu deux repas livrés gratuitement par la St Vincent à des personnes ne pouvant se déplacer. Nous avons déjà fait ce procédé lors de soirées saucisses. Il faut dire que la St Vincent est une association d'entraide et de solidarité.

Pour les prochaines dates, nous cogitons sur une sortie d'une journée courant Septembre, la date avec l'autocariste n'étant pas arrêtée.

En octobre : le vendredi 21, soirée saucisses à la grappe.

En décembre : le dimanche 11, Assemblée générale.

Nos Associations

Le Sou des écoles

Le « Sou des écoles » est une association de bénévoles (loi 1901 à but non lucratif). Elle permet aux parents d'élèves de maternelle et de primaire de notre École du Verger, de se rassembler et se mobiliser afin d'aider au développement d'activités supplémentaires pour leurs enfants, que l'école ne pourrait financer à elle seule.

C'est par le biais des différentes manifestations détaillées plus bas que l'association rassemble des fonds qui aideront, en tout ou partie, à financer des projets éducatifs et culturels, en rapport avec les projets scolaires des enseignants (voyages scolaires, spectacles, sport, achat de matériel, sorties culturelles, etc...). Ces projets sont indispensables au plein épanouissement des enfants de l'école.

Le Sou des écoles offre des moments de partage et de convivialité entre les parents et les enfants. Leur aide nous permet de continuer cette belle aventure !

Liste des manifestations réalisées cette année avec des opération ponctuelles de ventes de chocolats (Pâques, Noël) et d'objets avec les dessins d'enfants :

- **Le Loto** du 21 novembre 2021 : un réel succès pour les retrouvailles !
- **Le Marché de Noël** : nous avions un stand.
- **Le Carnaval** : le 11 mars 2022, les enfants, ainsi que les enseignants, étaient déguisés et ravis de défiler dans les rues de Villette. La fête s'est terminée par une boum, un lâcher de confettis et un goûter à la salle des fêtes.

- **Le Galopin** : le 1er mai 2022, en parallèle du Galop Romain, chaque enfant participe à une course dans sa catégorie et est récompensé par une médaille offerte par la mairie et un diplôme ! La manifestation est accompagnée d'un barbecue.

Dernière manifestation pour finir l'année en beauté : **la Fête de l'école le 2 juillet 2022**.

Les talents, les connaissances et un peu de temps des parents bénévoles sont les outils nécessaires et indispensables à la réussite du Sou des écoles et sa mission : le bonheur des enfants.

Venez nombreux participer à nos manifestations ou donner un peu de votre temps, selon vos disponibilités !

Villette en fête

L'association Villette en fête est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de fêtes ou manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social en complément de celles déjà proposées par les autres associations du village ou de la municipalité.

Villette en fête organise ainsi le Forum des Associations le premier vendredi de septembre, afin de faire le lien entre les associations de Villette-de-Vienne et de ses environs avec les Villettois.

L'association est également à l'initiative d'un **marché de Noël** qui met davantage à l'honneur les artisans ou producteurs locaux, tout en ne fermant pas la porte à d'autres exposants comme des associations ou même

la coopérative scolaire, le 8 décembre sur la place au cœur du village.

Elle propose une à deux soirées karaoké qui remportent un franc succès durant l'année.

Elle anime les Feux de la Saint Jean en partenariat avec la municipalité concernant le lancement d'un feu d'artifice lorsque cela est possible.

Cette année, en plus des traditionnels repas, du défilé aux lampions des enfants et du bal de la Saint-Jean, Villette en fête a décidé de relancer le défilé des Classes. Ce projet mûrit dans les esprits des bénévoles depuis 2020, mais le COVID a bouleversé les plans ambitieux mais en bonne voie de réalisation de nos bénévoles. L'association a décidé par conséquent cette année de prendre sa revanche contre le COVID et de réunir le temps d'un défilé les Classards en 0, 1 et 2.

Villette en fête essaie dans la mesure du possible d'organiser ce bel évènement de la Saint Jean avec des partenaires. En 2020, le partenariat aurait dû être avec l'association sportive FC Sévenne. Cette année, notre partenaire a été le Conseil Municipal des Enfants. Nous avons décidé de construire le projet ensemble, « Nett'Nature » le matin (CME), les Classes enfin d'après-midi et les Feux de la Saint-Jean le soir.

Nous mettons également à disposition du matériel sous forme de location, aux associations, mais également aux particuliers villettois. Le bénéfice permet de renouveler, de diversifier et d'accroître le volume du matériel proposé.

Enfin, nous profitons de cet article pour lancer un appel aux bénévoles. Nous sommes une petite équipe et nous serions enchantés de voir de nouvelles forces vives nous rejoindre afin de nous aider à donner encore plus d'éclat à nos manifestations et de permettre à Villette-de-Vienne de retrouver son esprit village, cher à beaucoup d'entre nous.

Rejoignez-nous !

Une asso', une histoire

ASVV - Association Sportive Villette-de-Vienne

LES ANCIENS PROS DE VILLETTE

Le club de foot **ASVV** a été créé par deux nouveaux habitants-footeux: Jean Galéra, joueur depuis plusieurs années, puis entraîneur d'équipes de jeunes au sein du club C.O. Saint-Fons, et M. Lloyd Cornel, dirigeant et accompagnateur, dont le fils était entraîné par Jean.

Dès leur arrivée en avril 1979, l'idée de démarrer une activité sportive pour la jeunesse locale était une évidence. Menés par leur passion, tous deux ont pris rapidement rendez-vous avec l'équipe municipale en place. M. Roger Chenavier, maire de l'époque, les a reçus très chaleureusement, accompagné de Messieurs Hervé Garrec et Edmond Buthion, adjoints et Gilles Varnet, conseiller. À l'issue de cette entrevue, les bases du club ont été jetées par la création du bureau, composé de M. Cornel président, M. Galéra manager sportif, messieurs Michel, Varnet, Buthion et Bally membres du bureau et enfin M. Castano, entraîneur des jeunes. La mairie informant la population locale très rapidement, un groupe d'une quinzaine de jeunes âgés de 8 à 13 ans a été intéressé par le projet.

Une fois les démarches administratives faites auprès de la ligue (statuts), messieurs Cornel et Galéra ont démarché M. Sabatier, entrepreneur local qui a accepté de financer équipements, maillots, shorts et bas.

Nous tenons encore à le remercier.

La commune ne disposant pas de stade, Edmond Buthion prêta une partie de terrain devant sa ferme afin de commencer les entraînements. Se posa rapidement le problème du terrain de foot pour les matchs de championnat. La mairie, une fois de plus, vint au secours du club, en prêtant le terrain devant la piscine. Un artisan villettois posa deux cages réglementaires et après la pose de filets et le traçage à la chaux, tout était prêt pour permettre à l'ASVV de fouler le terrain de ses futurs exploits.

Avec les élus, il a été décidé pour l'inauguration de faire un match opposant les responsables de l'équipe, emmenée par leur manager, aux membres du Conseil Municipal, emmené par leur chevronné capitaine monsieur le maire.

Ce fut un match de légende de très haut niveau, les anciens s'en souviennent encore. Par décence, nous tairons le score, mais disons que les buts furent nombreux et que la troisième mi-temps fut très appréciée. A la rentrée en septembre, le club ASVV était prêt à débuter le championnat Ufolep avec 2 équipes.

Souvenirs de Jean Galéra

AGENDA

JUILLET			
samedi 02	Sou des écoles	Fête de l'école	Salle Polyvalente
dimanche 03	Sévenne natation	Fête du club	Salle Polyvalente
du 04 au 15	ESS Judo	Stage de judo	Salle Polyvalente
du 11 au 13	FC Sévenne	Stage de foot	Stade Bernard Evrard
mardi 19	Ludomobile	Pique-nique jeux Ludomobile	Villa Vermorel
AOÛT			
dimanche 21	Evanohé	Thé dansant	Salle Polyvalente
SEPTEMBRE			
vendredi 02	Villette en fête	Forum des associations	Salle Polyvalente
samedi 03	Amicale Boules Lyonnaises	Finales tête à tête	Salle Polyvalente
dimanche 11	Evanohé	Marché des créateurs	Salle Polyvalente
samedi 17	K'Danse	Vide-greniers	Salle Polyvalente
dimanche 25	Mairie (Comm. Culture)	Lirediton	Maison des associations
OCTOBRE			
vendredi 07	Mairie	Accueil nouveaux arrivants	Salle Polyvalente
dimanche 09	Soleil d'Automne	Choucroute dansante	Salle Polyvalente
vendredi 14	Mairie (Comm. Culture)	Théâtre « Georges et Georges »	Salle Polyvalente
samedi 15	Villette en fête	Karaoké	Salle Polyvalente
vendredi 21	St Vincent	Saucisses à la grappe	Salle Polyvalente
NOVEMBRE			
vendredi 04	Amicale Boules Lyonnaises	Assemblée générale	Salle Polyvalente
du 10 au 12	Mairie (Comm. Culture)	Exposition Villette d'hier à aujourd'hui	Salle Polyvalente
vendredi 11	Mairie	Commémoration 11 novembre	Monument aux morts
mardi 15	Gymnastique volontaire	Assemblée générale	Salle Polyvalente
vendredi 18	FC Sévenne	Beaujolais nouveau	Salle Polyvalente
dimanche 20	Sou des écoles	Loto	Salle Polyvalente
samedi 26	K'Danse	Soirée dansante	Salle Polyvalente
DÉCEMBRE			
samedi 03	CCAS	Repas des anciens	Salle Polyvalente
jeudi 08	Villette en fête	Marché de Noël	Place du village
samedi 10	Amicale Boules Lyonnaises	Coinche	Salle Polyvalente
dimanche 11	St Vincent	Assemblée générale	Salle Polyvalente
jeudi 15	ESS Judo	Arbre de Noël et Assemblée générale	Salle Polyvalente
samedi 31	Villette en fête	Réveillon du jour de l'an	Salle Polyvalente

N'hésitez pas à consulter https://www.vienne-condrieu.com/ pour des idées de sortie !

2 VENDREDI SEPTEMBRE

À PARTIR DE 18H

SALLE POLYVALENTE ROGER CHENAVIER

Photos de la Une
Les lauréats

Monique G.

Léa L.

Magalie S.

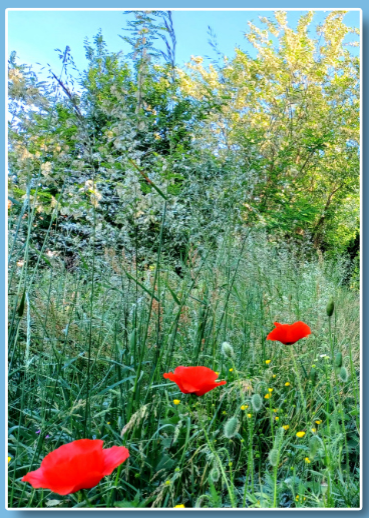

Olga S.

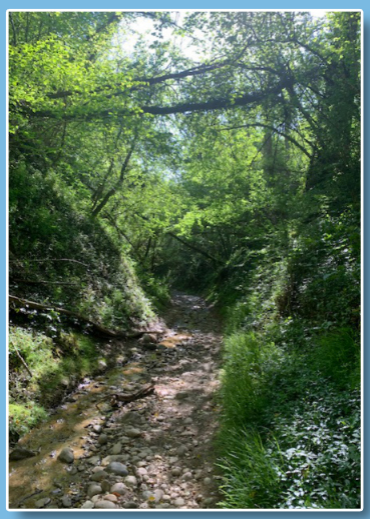

Angélique B.

Villette-de-Vienne

est sur

IntraMuros